



NOTRE STRATÉGIE BAS-CARBONE

Mise à jour 2023

AMBITION

L'ambition d'ALiS pour les prochaines années est claire :

Réduire notre empreinte carbone et contribuer activement à la transition vers une route décarbonée.

Pour ce faire, nous avons identifié plusieurs actions fondamentales que nous avons déjà engagées telles que l'utilisation d'énergies renouvelables, l'implication dans l'économie circulaire, l'investissement dans des infrastructures durables, la promotion de modes de transport décarbonés, l'implication de l'ensemble de nos collaborateurs, la participation de tous nos partenaires stratégiques dans la co-construction de solutions mais aussi la compensation de nos émissions qui ne peuvent pas être évitées à travers des programmes de captation du carbone.

En adoptant cette trajectoire bas carbone, nous nous engageons à réduire progressivement nos émissions de gaz à effet de serre jusqu'à atteindre zéro émission nette d'ici 2050.

CHANGEMENT DE PERIMETRE ET MISE A JOUR DE NOS OBJECTIFS

À la suite du changement de périmètre de nos activités et à l'internalisation complète de l'exploitation de l'Autoroute, ALiS a souhaité mettre à jour ses objectifs chiffrés de décarbonation, respectant en cela les recommandations et bonnes pratiques du GHG Protocol et du SBTi.

Les objectifs de réduction d'ALiS restent ainsi compatibles avec la science et avec l'objectif mondial de maintenir la hausse des températures à +1,5°C conformément aux Accords de Paris.

Pour cela, ALiS a reconstruit son bilan carbone (méthodologie GHG Protocol) de son année de référence (2021) en fonction du nouveau périmètre :

- Réévaluation du Scope 3, en supprimant les émissions dues à la sous-traitance d'exploitation et en prenant en compte la moyenne des travaux réalisés (poste investissement) ;
- Réintégration des émissions équivalentes à la mission remplie sur le Scope 1 (essentiellement le carburant des véhicules d'exploitation réintégrée en année pleine) et le Scope 2 (périmètre complet des bâtiments d'exploitation, en année pleine).

	Bilan carbone 2021 (GHG Protocol)	Bilan carbone 2021 Reconstitué	Bilan carbone 2022 (GHG Protocol)
Scope 1	295 tCO ₂ e	498 tCO ₂ e	458 tCO ₂ e
Scope 2	19 tCO ₂ e	28 tCO ₂ e	29 tCO ₂ e
Scope 3	129 668 tCO ₂ e	130 861 tCO ₂ e	136 532 tCO ₂ e
TOTAL GES	129 982 tCO₂e	131 387 tCO₂e	137 020 tCO₂e

ALiS a ainsi pu confirmer et renforcer sa démarche de neutralité carbone, en l'alignant sur la Science (SBTi) et s'engage ainsi :

- A réduire d'ici **2025** d'au moins 22% ses émissions Scope 1, d'au moins 20% ses émissions Scope 2 et d'au moins 10% ses émissions Scope 3 (hors trafic) ;
- A réduire d'ici à **2030** d'au moins 42% ses émissions Scope 1, d'au moins 42% ses émissions Scope 2 et de 25% ses émissions Scope 3 et captation carbone de 10% supplémentaires ;
- A viser un objectif de 0 émission nette d'ici à **2050** pour le Scope 1, d'ici à 2035 pour le Scope 2 et d'ici 2050 pour le Scope 3, en alignement avec les évolutions de réglementations françaises et européennes sur la mobilité durable (l'usage de l'autoroute par nos clients ayant un fort impact carbone sur nos émissions indirectes).

LES PRINCIPAUX CHANTIERS DE LA PERIODE 2023 – 2025

ALiS a ainsi lancé ou s'apprête à lancer tout un ensemble d'actions pour réduire significativement ses émissions d'ici à 2025 (listées ci-dessous), présentera chaque année les résultats des actions menées et mettra à jour, de manière publique, sa trajectoire bas-carbone.

■ Bâtiments

- Travaux d'efficacité énergétique des bâtiments ;
- Changement de la chaudière au fioul du centre d'exploitation ;
- Arrêts et dépose de certaines climatisations, évolution des températures de chauffage et de climatisation (bureaux, datacenters, etc.) ;
- Passage à l'éclairage LEDs partout où cela est possible ;
- Réduction des déchets et amélioration de leur recyclage.

■ Énergie

- Passage à du matériel électrique pour la gestion des espaces verts ;
- Lancement de plusieurs chantiers d'installation de centrales photovoltaïques en toiture et en ombrière.

■ Véhicules

- Formations Eco-conduite pour l'ensemble des collaborateurs roulants ;
- Passage à des véhicules électriques pour les véhicules de fonction et évolution des motorisations pour les véhicules de service (électrique mais aussi biocarburants, etc.) ;
- Lancement d'une plateforme de co-voiturage à destination des collaborateurs.

■ Parties prenantes

- Lancement d'une démarche d'achat responsables pour embarquer les sous-traitants et principaux fournisseurs ;
- Dialogue renforcé avec les sous-concessionnaires ;
- Sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs aux enjeux du climat.